



SPIROU DANS LA TOURMENTE DE LA SHOAH

Entre Spirou, le héros belge de bande dessinée, et Felix Nussbaum, le peintre allemand de la Nouvelle Objectivité, assassiné à Auschwitz, y a-t-il un rapport ? Émile Bravo, dans son roman graphique *Spirou. L'Espoir malgré tout*, publié aux éditions Dupuis, fait se côtoyer ce personnage de fiction avec cette figure réelle, victime de la Shoah. La rencontre fictive entre Spirou, Felix Nussbaum et sa femme Felka Platek, déportés en 1944 à Auschwitz, entraîne le personnage de bande dessinée dans la tourmente de la Shoah.

TITRE DES PANNEAUX

- 1 – Titre
- 2 – Un héro de bande dessinée pour transmettre l'histoire de la Shoah
- 3 – Raconter la guerre en bande dessinée
- 4 – Le Spirou d'Emile Bravo, une œuvre exemplaire et documentée
- 5 – Spirou face à l'histoire, la Belgique sous l'Occupation
- 6 – Spirou et Fantasio rencontrent Felix et Felka
- 7 – Les indésirables, Felix Nussbaum à Saint-Cyprien
- 8 – Felix et Felka sous l'Occupation
- 9 – La collaboration en Belgique
- 10 – Résister

- 11 – Jean Doisy. Un résistant à la tête du *Journal de Spirou*
- 12 – Dupuis sous l'Occupation. Entre résistance, survie économique et ruse éditoriale
- 13 – Le Théâtre du Farfadet
- 14 – La bande dessinée sous l'Occupation
- 15 – La persécution des Juifs en Belgique
- 16 – Le temps des rafles
- 17 – Que se passe-t-il à l'Est ?
- 18 – La mission Victor Martin
- 19 – Spirou, une bande dessinée dans l'histoire

Mots clés

Seconde Guerre mondiale, Shoah, bande dessinée, Occupation, Résistance, collaboration

Caractéristiques techniques

19 roll-up autoportants de 85 (l) x 200 (h) cm conditionnés dans quatre cartons de : 39 (L) x 27 (l) x 70 (h) cm. Poids total : 60 kg.

Superficie nécessaire : 50 m² soit 30 m de linéaire.

Conditions de location

Tarif : Le tarif est de 1000 € pour une période de 15 jours. Pour les établissements scolaires, un tarif réduit de 300 € est proposé, payable sur demande via le Pass culture pro.

Assurance : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

Transport : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

Communication : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

Public visé

De la 3ème à la Terminale

Ressources

Bibliographie
Filmographie
Brochure pédagogique

Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

Gratuit pour les écoles et collèges de la ville de Paris, les collèges du 77, 78, 91 et 93.

En septembre 1939, la Belgique en revient à son strict statut de neutralité, massant des troupes toutefois à la France en face à l'Allemagne. Le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent le pays. Se souvenant des massacres de civils d'août 1914, des millions de Belges prennent la fuite en direction de la France dans la désorganisation la plus totale : c'est l'exode.

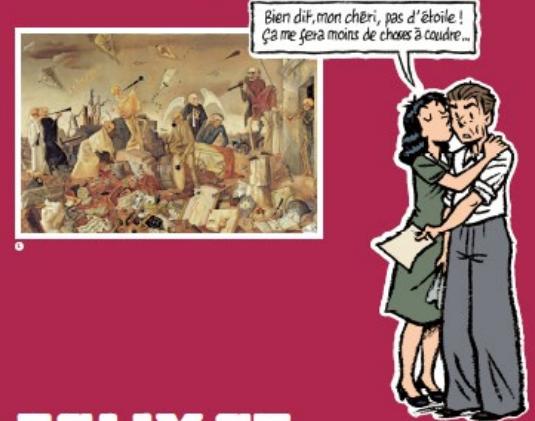
Le gouvernement quitte Bruxelles le 17 mai 1940. Le pouvoir est confié à l'armée belge. À l'exception de l'armée, les plus hautes fonctionnaires de l'administration qui deviennent les interlocuteurs privilégiés de l'occupant belge n'ont pas de contact avec l'armée allemande. Après six mois sous leurs ordres, les officiers belges sont déportés, ou déchementent avec le gouvernement. C'est le début du long silencio. Après trois mois de réclusion dans un hôtel de Londres, les diplomates belges sont rappelés à Londres en octobre 1940. L'offensive allemande frappe également les services secrets. Déjà le 21, le général von Falkenhayn est nommé commandant en chef de l'armée belge et nomme un autre général, le général von Alvensleben, pour le nord de la France (Nord et Pas-de-Calais). Un commandement militaire allemand, le Ministère Militärführerstab, est établi à Bruxelles. À la fin de l'année, la majorité des Belges reviennent de l'Angleterre et doivent désormais composer avec une vie quotidienne marquée par la rationnement et la répression. À Bruxelles, devant leurs regards, les soldats et les officiers allemands s'affirment partout : défilés militaires, embûches nazies, censure.

SPIROU FACE À L'HISTOIRE LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION

5

En août 1940, Félix parvient à s'évader du camp de Saint-Cyprien et retrouve Spirou à Bruxelles. Il lui raconte son histoire. En décembre, Félix est inscrit au registre des Juifs imposé par l'occupant. Les mesures prises contre les Juifs l'empêchent bientôt de gagner sa vie.

Le couple se cache au garage de la famille de Prof. Leclerc à Etterbeek, avant de renoncer à Bruxelles, rue Ardenne, où Félix devient vendeur ambulant. À partir de mai 1940, Félix travaille dans une usine de chaussures à Etterbeek, rue Schuman, tâche qu'il déteste. Ses dernières œuvres, profondément marquées par la guerre, sont réalisées entre mai et juillet 1940. Il affirme malgré tout son attachement à l'art et à l'artiste. Spirou et ses amis sont alors déportés vers le camp de concentration de Neuengamme où ils arrivent fin juillet. L'usine n'arrive pas à ouvrir. Spirou est alors embauché comme surveillant dans une fabrique criminelle à l'égard des Juifs. Il se révèle contre les nazis, mais est arrêté, puis, en dépit de leur situation précaire, réussit à échapper à la déportation. Au fil des pages, on découvre les traits de Félix et divers aspects de la vie quotidienne des Juifs belges pour assurer leur existence, et à la fois leur survie. Félix et l'artiste qui exerce son métier et peut assurer sa survie, réalisent ensemble des œuvres discrètes. Une partie de leur énergie discrète disparaît après leur déportation. Tous deux sont déportés au camp de concentration de Neuengamme parmi de nombreux autres et leurs œuvres de caricature, dessins et caricatures qu'ils appellent la « guérilla artistique », sont détruites. Félix et l'artiste sont déportés au camp d'extermination de Neuengamme le 20 juillet par le dernier convoi pour déportation, de sorte déporté au camp d'extermination de Neuengamme. Il ne reviendront pas.



FELIX ET FELKA SOUS L'OCCUPATION

8

Dès leur installation en Belgique, les autorités militaires allemandes promulguent dix-sept ordonnances ré压ives qui visent la population juive de ce pays. Pour mettre en œuvre cette politique, les nazis ont besoin de l'aide des autorités belges, en particulier des administrations communales.

Le 10 avril 1941, une ordonnance révise la liberté de circulation des Juifs et les soumet à un contrôle permanent. Une carte d'identité, dirigée par des fonctionnaires juives nommés par l'occupant, est alors chargée de coordonner les activités communautaires, au véritable ministère juif. La carte d'identité est obligatoire pour tous les Juifs dans un devoir mensuel, mais aussi pour faire des achats, à partir de l'hiver 1941. Le 1^{er} décembre, les Juifs perdent au pouvoir plus de 100 000 emplois.

Le 17 janvier 1942, les Juifs se voient interdits de quitter le territoire belge, port de l'ordre à ce sujet à tous les Juifs de plus de six ans. Femmes et enfants sont déportés immédiatement à ces événements dans la nuit de vendredi et samedi des portes de Bruxelles et de Charleroi, des portes de l'Europe et des portes publiques.

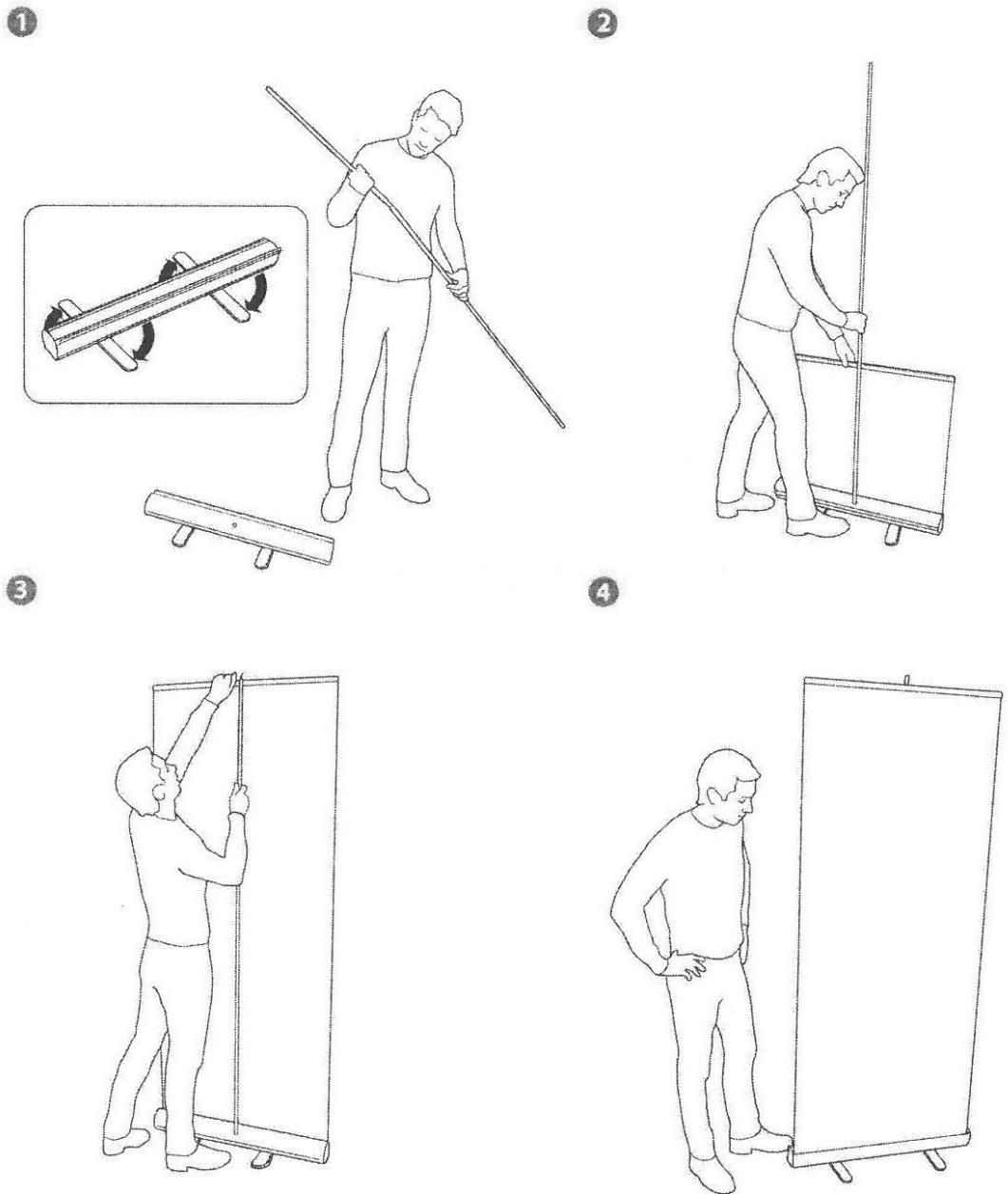
En quelques mois, les Juifs de Belgique sont déportés, tués et enterrés. Le pays se referme sur eux.



LA PERSÉCUTION DES JUIFS EN BELGIQUE

15

Notice de montage



Accompagnez la partie haute de la structure
au moment de rembobiner le visuel.
Ne pas le lâcher brusquement.